
La Convention accorde au représentant Alexandre David un congé de deux décades pour rétablir sa santé, lors de la séance du 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794)

Edme Alexandre David-Delisle

Citer ce document / Cite this document :

David-Delisle Edme Alexandre. La Convention accorde au représentant Alexandre David un congé de deux décades pour rétablir sa santé, lors de la séance du 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 357;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16330_t1_0357_0000_7

Fichier pdf généré le 05/11/2020

décret du 11 fructidor, a ordonné qu'il se-
roit pourvu à son avancement.

**33. A celui de capitaine au dixième ré-
giment de dragons, Nardin, ci-devant chef
de brigade des grenadiers de l'armée du
Rhin.**

Etant plus propre au service des
troupes à cheval, qu'à celui de l'infante-
rie.

**34. A celui de lieutenant au septième
régiment de chasseurs, Allé, sous-lieute-
nant au cinquième régiment de chas-
seurs.**

Venoit de s'emparer d'un drapeau en-
nemi, à l'affaire du 10 floréal; il le jette
dans un fossé, charge avec deux de ses
camarades sur une pièce de canon, la
prend, et la ramène au camp avec son
drapeau.

**35. A celui de lieutenant au septième
régiment de chasseurs, Bernard, maré-
chal-des-logis au septième régiment des
chasseurs.**

A la reprise du fort Vauban, coupa les
mêches qui devoient faire sauter le ma-
gasin à poudre (41).

Citoyen Président,

Le délabrement de ma santé me force de
demander à la Convention nationale un congé
de deux décades pour la rétablir, je joins un
certificat de l'officier de santé, et les prie d'ac-
céder à ma demande.

Salut et fraternité.

DAVID.

[*Certificat concernant l'état de santé du repré-
sentant du peuple David, Paris le 1^{er} ven-
démiaire an III*] (45)

Je soussigné officier de santé certifie que
Alexandre David, représentant du peuple à
l'estomac dérangé depuis environ deux mois,
que ses digestions sont pénibles et laborieuses
et qu'il a fréquemment le dévoiement; en
conséquence j'estime que le citoyen Alexandre
David a besoin d'aller à la campagne pendant
quelque temps.

A Paris le premier vendémiaire de l'an trois
de la République française une et indivisible.

THIERRY.

18

La Convention nationale, après avoir
entendu la pétition de la citoyenne Ma-
rie-Anne Tacheau, femme Oppin, renvoie
la pétition au comité de Législation pour
lui en faire un rapport, et ordonne qu'il
sera sursis à l'exécution du jugement ren-
du contre elle, jusqu'au rapport (42).

19

Sur la demande d'Alexandre David-De-
lisle, représentant du peuple, député du
département de l'Aube, d'un congé de
deux décades, pour le rétablissement de
sa santé;

La Convention nationale accorde au ci-
toyen Alexandre David un congé de deux
décades, pour rétablir sa santé (43).

[*Alexandre David-Delisle, représentant du peu-
ple, au président de la Convention natio-
nale, Paris le 1^{er} vendémiaire an III*] (44)

(41) P.-V., XLVI, 5-15. C 320, pl. 1327, p. 6. Décret non
numéroté, minute de la main de Carnot, rapporteur. *Bull.*,
1^{er} vend. an III et 2 vend. (suppl.); *Débats*, n^o 732, 10-15 et
n^o 731, 6; Mention dans *Moniteur*, XXII, 40; *J. Fr.*, n^o 727;
M.U., XLIV, 12 et 53-54; *Ann. R.F.*, n^o 2; *J. Mont.*, n^o 146.

(42) P.-V., XLVI, 15-16. C 320, pl. 1327, p. 7. Minute de
la main de Le Tourneur, député de la Sarthe, rapporteur.
Décret non numéroté.

(43) P.-V., XLVI, 16. C 320, pl. 1327, p. 8. Décret non
numéroté. Rapporteur anonyme selon C* II 21.

(44) C 321, pl. 1343, p. 2.

20

Le représentant du peuple Maure ex-
pose qu'une mission constante, active et
pénible dans les départemens de l'Yonne,
du Loiret, de Seine-et-Marne et de l'Aube,
l'avoit conduit à Auxerre, lieu de sa de-
meure: en conséquence, il demande un
congé de deux décades, pour régler quel-
ques affaires à lui très importantes.

La Convention passe à l'ordre du
jour (46).

[*Maure, représentant du peuple, au président
de la Convention nationale, Auxerre le
3^e jour des sans-culottides an II*] (47)

Liberté, égalité, fraternité ou la mort
Maure représentant du peuple dans le dé-
partement de l'Aube au citoyen président de
la Convention nationale, Salut et fraternité.

Citoyen président,

Quatorze mois d'une mission constante, ac-
tive et pénible dans les départemens de
l'Yonne, du Loiret, de Seine-et-Marne et de
l'Aube viennent de se terminer dans le district
d'Ervy. La route pour rentrer dans le sein de
la Convention m'a conduit à Auxerre lieu de
ma demeure, quoique cette mission m'ait ap-
pellé quelque temps dans cette commune, oc-
cupé constamment à remplir mes devoirs, je
n'ay pas donné un instant aux affaires d'une

(45) C 321, pl. 1343, p. 3.

(46) P.-V., XLVI, 16.

(47) C 321, pl. 1343, p. 1. *J. Fr.*, n^o 727; *M.U.*, XLIV,
12; *Gazette Fr.*, n^o 996.